



DOSSIER DE CANDIDATURE

Cycle spécialisé

« De la veille à l'analyse »

Module 1

2022

Sessions :

jeudi 10 et vendredi 11 mars 2022

jeudi 14 et vendredi 15 avril 2022

jeudi 12 et vendredi 13 mai 2022

Je priorise* :

jeudi 10 et vendredi 11 mars 2022

jeudi 14 et vendredi 15 avril 2022

jeudi 12 et vendredi 13 mai 2022

* Indiquer votre choix de session par ordre de préférence de 1 à 2

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

- L'engagement de prise en charge des droits d'inscription ;
- Le formulaire d'autorisation de droit à l'image ;
- L'attestation sur l'honneur complétée ;
- Un curriculum vitae accompagné de deux photographies en couleur (format 3,5 cm x 4,5 cm) ;
- Une carte de visite professionnelle ;
- Une pièce d'identité.

Le dossier est à retourner par voie postale ou électronique à :



Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur
École militaire – Case n°39 – 1 place Joffre – 75700 Paris 07 SP

Contact :

Tél : +33 (0)6 47 47 27 72

Courriel : securite-economique@ihemi.fr

Site internet : www.ihemi.fr

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :

La semaine qui précède pour chaque date concernée, à savoir:

Jeudi 3 mars 2022

Jeudi 7 avril 2022.

Jeudi 5 mai 2022

PROCESSUS DE SÉLECTION DES AUDITEURS

Les stagiaires du Cycle spécialisé « De la veille à l'analyse » Module 1 sont recrutés sur dossier.

La validation définitive de votre candidature n'interviendra qu'après la réception par l'IHEMI du dossier de candidature, de la Convention de formation et ses annexes dûment complétés et signés.

Selon le nombre de participants aux formations, l'IHEMI se réserve le droit, avec votre accord, de modifier la date de votre session.

FICHE DE CANDIDATURE

Nom et prénom du candidat

Date de naissance Lieu de naissance

Fonction exercée par le candidat

Matricule (pour les fonctionnaires)

Employeur

Coordonnées

Coordonnées professionnelles :

Adresse professionnelle

Code postal Commune

Téléphone professionnel Téléphone portable

Courriel professionnel

Coordonnées personnelles :

Adresse personnelle

Code postal Commune

Téléphone personnel

Courriel personnel

Dernier diplôme obtenu

.....

Parcours

Avez-vous déjà présenté votre candidature à une session d'études de l'Institut ?

Oui Non

Si Oui, Session nationale Session régionale Cycles spécialisés de formation
 Session nationale spécialisée

Préciser : Année

Par quel moyen, ou par l'intermédiaire de qui, avez-vous eu connaissance de l'organisation de la session nationale ?

Site internet de l'IHEMI Association ANA-SJ Intervenants des sessions

Le service formation ou RH de votre entité Auditeurs des sessions précédentes

Réseaux sociaux de l'IHEMI (Twitter, Facebook, LinkedIn, Youtube) (Précisez)

Événement organisé par l'IHEMI (Précisez nom et date)

Bouche à oreille Presse (Précisez)

Autre (Précisez)

Vous avez déjà suivi une autre formation de l'IHEMI. Laquelle ?

.....

.....

Nota : Les informations seront utilisées par les organisateurs de la session conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978. Un droit d'accès et de rectification peut être exercé librement auprès des organisateurs.



Saisir directement les champs ci-dessous (PDF remplissable)

**ENGAGEMENT DE PRISE EN CHARGE
DES DROITS D'INSCRIPTION
au Cycle spécialisé
« De la veille à l'analyse » Module 1**

À remplir par l'organisme qui prendra en charge les frais d'inscription (ou le(a) candidat(e) en cas de prise en charge individuelle)

Je soussigné(e) (*nom, prénom*)

Qualité/ Fonction:

Service/direction prenant en charge les droits d'inscription :

.....

m'engage à prendre en charge et à régler les droits d'inscription au Cycle spécialisé « De la la veille à l'analyse » Module 1 dès l'acceptation définitive de la candidature de :

M./Mme (*nom, prénom*) :

Fonction exercée par le(a) candidat(e):

Employeur du(de la) candidat(e):

Fait à le

Signature

Cachet de l'organisme payeur

Une fois le(a) candidat(e) admis(e) pour intégrer le Cycle spécialisé « De la veille à l'analyse » Module 1 2022 en qualité de stagiaire, **la Convention de formation établie avec l'IHEMI dûment complétée et signée, devra être obligatoirement retournée au plus tard le mardi de la semaine qui précède le début de la session.**



Saisir directement les champs ci-dessous (PDF remplissable)

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Afin de respecter les obligations légales relatives au droit à l'image (article 9 du code civil), le présent document est volontairement rédigé selon des termes juridiques précis qui contribuent à encadrer au mieux l'utilisation de votre image par l'IHEMI.

Votre image constitue une donnée à caractère personnel. Son utilisation, telle que définie dans le cadre de la présente autorisation, constitue un traitement de donnée à caractère personnel tombant dans le champ d'application du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. La base légale de ce traitement est fondée par le consentement tel que visé à l'article 6.1.a du RGPD.

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez de droits à l'information et d'accès, de rectification, d'effacement, des données vous concernant. Vous pouvez également demander la limitation du traitement de vos données et vous opposer, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement des données vous concernant, ainsi que rédiger des directives post-mortem générales ou particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication sur vos données personnelles.

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données par courriel (sic@ihemi.fr) en précisant votre demande et en l'accompagnant d'un document justificatif de votre identité.

Je soussigné(e) (prénom, nom).....

autorise, à titre gracieux, l'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI) à utiliser à des fins de communication mon image résultant de photographie(s) et/ou de vidéo(s) prise(s) à l'occasion d'événements organisés par l'IHEMI. Cette autorisation vise spécifiquement la fixation de mon image et sa reproduction par tous procédés techniques connus ou inconnus à ce jour (graphique, photographique, numérique, etc.), sur tous supports, pour un nombre illimité d'utilisations, à des fins pédagogiques, d'information et/ou de communication institutionnelle, dans le cadre des activités de l'Institut.

La présente autorisation est consentie pour une exploitation dans le monde entier et pour une durée de 99 ans à compter de la date de la présente signature.

Ces dispositions sont portées à ma connaissance dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus.

J'accepte de céder mon droit à l'image.

Je refuse de céder mon droit à l'image.

Fait à le.....

Signature



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

J'atteste sur l'honneur de ne pas avoir été mis en cause par les services de police ou de gendarmerie ni être impliqué dans une enquête judiciaire ou en attente d'un procès pénal.

Fait à le.....

Signature

TRAITEMENT DE VOS DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les données à caractère personnel recueillies ci-dessus feront l'objet d'un traitement par l'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI), 1 place Joffre, 75007 PARIS (Tél. : +33 1 76 64 89 00).

Pages 3 à 5 : Ces données sont recueillies à des fins de traitement administratif de votre candidature et seront effacées à l'issue de votre formation.

Conformément à la loi, vous bénéficiez à l'égard de vos données à caractère personnel d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité. Vous pouvez à tout moment vous opposer au traitement de ces données, ou demander la limitation de ce traitement. Pour toute demande dans l'exercice de ces droits, merci de vous adresser à :

• **Par courriel :**

communication@ihemi.fr

• **Par courrier :**

Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur
École Militaire
1, place Joffre - CASE 39
75007 PARIS SP

Vous disposez par ailleurs du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et pouvez aussi vous renseigner auprès du délégué à la protection des données du Secrétariat général du ministère de l'Intérieur.